



Distribution: générale

Date: 13 novembre 2017

Original: anglais

** Nouvelle parution pour raisons techniques
le 13 novembre 2017*

Point 4 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2017/4-B/Rev.1*

Questions de politique générale

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Politique en matière de préparation aux situations d'urgence

Renforcer la préparation pour intervenir efficacement en temps de crise

Résumé

La présente politique propose un cadre pensé pour permettre au PAM de s'adapter à un contexte opérationnel de plus en plus complexe qui exige de l'organisation qu'elle accorde davantage d'attention aux activités de préparation aux situations d'urgence. Elle renforce la perspective du PAM qui consiste à traiter chaque contexte et chaque intervention d'urgence comme une situation unique, et souligne que, pour obtenir de meilleurs résultats au niveau de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise, l'organisation doit avoir toute une gamme d'outils à sa disposition.

Le cadre organisationnel défini par la présente politique apporte la cohérence et la rigueur nécessaires au PAM pour qu'il puisse investir dans le renforcement des ressources humaines, des systèmes et des outils ainsi que dans la consolidation des relations avec les gouvernements et les partenaires.

La politique repose sur des principes fondamentaux, notamment la nécessité de renforcer le sentiment d'appropriation et de responsabilité des pouvoirs publics à l'égard des activités de préparation aux situations d'urgence, avec l'appui du PAM lorsqu'ils en font la demande, mais aussi au sein de l'organisation. Toutes les activités du PAM continueront d'être guidées par le respect des principes humanitaires.

En interne, la politique deviendra effective avec la mise en œuvre du dispositif de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, qui permet de faire un état des lieux des activités de préparation. Les outils de préparation actuellement disponibles au PAM faciliteront la mise en œuvre des mesures à prendre. Les plans stratégiques de pays sont l'instrument stratégique qui relie les activités de préparation menées au sein du PAM aux plans et aux priorités du gouvernement.

Le PAM mesurera les résultats en privilégiant l'objectif principal de la politique, à savoir permettre au PAM de faire face aux situations d'urgence de manière efficace, efficace et rapide.

Coordonnatrices responsables:

Mme D. Brown
Directrice
Division de la préparation aux situations d'urgence et de
l'appui aux interventions en cas de crise
tél.: 066513-2203

Mme S. Grudem
Directrice adjointe
tél.: 066513-2577

Projet de décision*

Le Conseil d'administration approuve le document intitulé "Politique en matière de préparation aux situations d'urgence: renforcer la préparation pour intervenir efficacement en temps de crise" (WFP/EB.2/2017/4-B/Rev.1).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Introduction

"La préparation, quand elle est convenablement menée, est un mode de vie, non pas un programme soudain et spectaculaire¹."

1. Dans le monde entier, les situations exigeant une intervention d'urgence sont devenues de plus en plus complexes. D'événements ponctuels déclenchés par une cause unique, les crises se sont transformées en situations alimentées par plusieurs facteurs – conflit prolongé, crise économique, risques naturels et épidémies – qui souvent se produisent simultanément. Le PAM doit s'adapter à cette nouvelle réalité mondiale et veiller à la bonne préparation de ses ressources humaines, de ses systèmes et de ses outils. Un tel degré de complexité exige une approche organisationnelle pluriannuelle, rigoureuse et cohérente. La présente politique propose un cadre applicable à l'ensemble de l'organisation et qui assurera rigueur et cohérence.
2. La promotion des activités de préparation passe en premier lieu par la détection et la gestion des risques. Les ressources humaines, les systèmes et les outils de l'organisation doivent donc être en mesure de déterminer et de gérer les risques en temps réel tout en aidant les entités nationales et locales à faire de même. Il est primordial que le PAM comprenne et gère les risques s'il veut parvenir à bien s'acquitter de ses responsabilités, notamment en investissant dans le travail de préparation. Il poursuivra l'approche dite "sans regrets"² qu'il a menée jusqu'à présent dans ses activités de préparation aux situations d'urgence, en intensifiant et en mettant à profit sa forte présence sur le terrain, son vaste réseau et son rayonnement mondial pour sauver des vies.
3. Résolu à soutenir l'action collective et à poursuivre des résultats communs, le PAM misera sur ses atouts incontestés pour subvenir aux besoins et gérer les risques. Il continuera de collaborer avec d'autres acteurs pour améliorer les évaluations conjointes des besoins et contribuer à une perception commune des priorités et des données recueillies. L'organisation souhaite s'engager davantage dans la planification et la programmation conjointes, en s'appuyant sur des scénarios de risques établis en commun.
4. Selon le Rapport annuel sur les résultats de 2005, "[e]n 2005, le PAM a déterminé qu'il devrait être à même de faire face simultanément à quatre situations d'urgence de grande envergure et qu'il devait à cette fin mieux préparer ses interventions, notamment en mettant au point des arrangements et procédures adéquats en prévision d'une situation d'urgence pour pouvoir intervenir rapidement, efficacement et de la manière appropriée lorsque la nécessité s'en ferait sentir"³. En 2017, les demandes d'aide d'urgence ont dépassé de loin ces engagements puisque, actuellement, le Programme intervient dans le cadre de cinq opérations d'urgence majeures de niveau 3 coordonnées au niveau central et de six opérations d'urgence régionales de niveau 2.

¹ Spencer W. Kimball (1895–1985), chef d'entreprise.

² Dans l'approche dite "sans regrets", des mesures économiquement rationnelles sont prises pour atténuer une menace avant que celle-ci ne se matérialise. Le motif en est que, même si la menace est moins grave que prévu, les mesures prises auront produit d'autres avantages utiles.

³ WFP/EB.A/2006/4.

Objectifs de la politique

5. Outre l'objectif global visant à permettre au PAM de faire face aux crises de manière efficace, efficace et rapide⁴, la politique de préparation aux situations d'urgence a trois objectifs principaux.

Premièrement, elle sert de cadre au travail de préparation entrepris dans tous les secteurs d'activité du PAM et à tous les niveaux. Deuxièmement, elle guide le PAM dans les activités qu'il mène aux côtés des autorités nationales et locales, des organismes régionaux et des communautés locales, à leur demande et conformément aux priorités établies par eux. Troisièmement, elle renforce et élargit les partenariats qui sont bénéfiques à toutes les parties, y compris ceux avec des acteurs internationaux et nationaux de la société civile et du secteur privé, pour que le PAM et les

autres acteurs aient moins besoin d'intervenir au niveau opérationnel. S'appuyant sur la définition de l'état de préparation approuvée par les États membres (voir l'encadré)⁵, le PAM l'étend aux mesures de préparation prises dans différents contextes, y compris les conflits, les catastrophes naturelles, les épidémies et les crises économiques.

Principes

6. La politique du PAM relative à la préparation aux situations d'urgence repose sur six grands principes:

➤ *Direction par les pays.* "[...] la responsabilité des mesures de préparation incombe avant tout aux pouvoirs publics nationaux et locaux, qui doivent être aidés par la communauté internationale"⁶.

Recommandation du Groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée en ce qui concerne le terme état de préparation, dans la terminologie relative à la réduction des risques de catastrophe (A/71/644, sect. V)

"Les connaissances et capacités développées par les gouvernements, les organisations spécialisées dans l'intervention et le redressement, les communautés et les personnes afin de prendre les mesures de prévention, d'intervention et de redressement qui s'imposent face aux conséquences de catastrophes probables, imminentes ou en cours.

Commentaire: les mesures de préparation sont mises en œuvre dans le cadre de la gestion des risques de catastrophe et visent à renforcer les capacités nécessaires pour gérer efficacement tous types de situations d'urgence et permettre une transition harmonieuse entre intervention et redressement durable.

La préparation s'appuie sur une solide analyse des risques de catastrophe, une articulation appropriée avec les dispositifs d'alerte rapide et des activités telles que la planification des interventions d'urgence, le stockage de matériel et de fournitures, la mise en place de mécanismes de coordination, d'évacuation et d'information et l'organisation des activités de formation et des exercices d'entraînement sur le terrain correspondants. Ces activités doivent être soutenues par des capacités institutionnelles, juridiques et budgétaires clairement établies. L'expression "capacité d'intervention", qui revêt un sens voisin, désigne l'aptitude à réagir rapidement et de façon appropriée.

Un plan de préparation est élaboré pour établir à l'avance les mécanismes qui permettront, le moment venu, d'apporter une réponse rapide, efficace et adaptée face à certains événements potentiellement dangereux ou à l'émergence de nouvelles catastrophes qui pourraient constituer une menace pour la société ou l'environnement."

⁴ Cet objectif est conforme au concept du PAM d'optimisation des ressources.

⁵ Extrait du rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée chargé des indicateurs et de la terminologie relatifs à la réduction des risques de catastrophe (A/71/644), adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/276 du 2 février 2017 (A/RES/71/276).

⁶ Comité permanent interorganisations. 2013. *Common Framework for Preparedness*. Disponible à l'adresse suivante: https://interagencystandingcommittee.org/system/files/common_framework_for_preparedness.pdf.

- *Principes humanitaires.* Les mesures de préparation du PAM doivent être conformes aux principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance opérationnelle⁷.
- *Responsabilité à l'égard des populations touchées, en fournissant notamment une assistance alimentaire axée sur le long terme et propre à faire évoluer les relations entre les sexes.* Lorsqu'il mène des activités de préparation, le PAM est responsable à l'égard des femmes, des hommes, des garçons et des filles auxquels il vient en aide, et doit les associer aux décisions qui ont des effets sur leur existence.
- *Adaptation au contexte.* L'état de préparation se fonde sur l'analyse des risques spécifiques, des capacités et des besoins des régions et des pays; les mesures de préparation devraient être adaptées au contexte.
- *Partenariat.* Le PAM est résolu à collaborer avec ses partenaires pour mettre à profit les atouts complémentaires des uns et des autres, notamment, mais pas uniquement, dans le cadre des évaluations conjointes, et apporter une valeur accrue à la réalisation d'un objectif commun⁸.
- *Innovation.* Face aux besoins opérationnels, le PAM continuera d'innover afin de renforcer ses mesures de préparation et l'efficacité de ses interventions.

Justification de la politique

Architecture au niveau mondial

7. Les engagements pris au niveau mondial définissent la contribution qu'apportera le PAM en matière de préparation aux situations d'urgence. Ils prennent acte du risque inhérent aux contextes opérationnels actuels et de la nécessité de rompre avec une gestion réactive des crises pour privilégier le travail d'anticipation, de préparation et d'intervention face aux crises. L'élément déterminant est de ne laisser personne de côté. Parmi ces engagements pris à l'échelle mondiale et qui contribuent aux objectifs de développement durable (ODD)⁹, on citera:
 - les engagements pris par les dirigeants mondiaux au titre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Programme d'action d'Addis-Abeba et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, ainsi qu'à l'occasion des débats tenus lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire; tous soulignent combien il importe de renforcer le rôle que jouent les gouvernements et d'autres intervenants nationaux et locaux dans le financement des initiatives de développement ainsi que des activités de préparation aux crises humanitaires, d'intervention et de relèvement, et insistent sur l'idée qui consiste à renforcer, et non à remplacer, les systèmes nationaux et locaux¹⁰; et
 - l'Accord de Paris sur le changement climatique de 2015¹¹, dans lequel il est admis que le changement climatique accentue la vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire et que l'action pour l'adaptation devrait suivre une démarche participative impulsée par les pays, sensible à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et prenant en considération les besoins des groupes, des communautés et des écosystèmes vulnérables.

⁷ Les titres et références des documents du PAM mentionnés par la présente politique figurent à l'annexe I.

⁸ Le PAM est résolu à collaborer avec d'autres organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales locales, la société civile, les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et, le cas échéant, le secteur privé.

⁹ Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030, résolution 70/1 du 25 septembre 2015 de l'Assemblée générale.

¹⁰ Réunion du Partenariat humanitaire pour le Pacifique tenue à Suva (Fidji) les 28 et 29 octobre 2016.

¹¹ https://treaties.un.org/doc/Treaties/2016/02/20160215%2006-03%20PM/Ch_XXVII-7-d.pdf.

8. La politique du PAM¹² s'inscrit dans un mouvement de transition plus vaste au sein du système des Nations Unies et de la communauté humanitaire, conformément aux principes énoncés dans la résolution 46/182 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 19 décembre 1991 (A/RES/46/182), qui met l'accent sur la rapidité accrue, le meilleur rapport coût-efficacité et la plus grande souplesse des activités de préparation. Ainsi, le Programme de transformation, lancé en décembre 2011 par le Comité permanent interorganisations, préconisait d'améliorer la rapidité et l'efficacité de l'action collective dans des situations d'urgence humanitaire et a été à l'origine de nombreuses réformes et d'un regain d'engagement en faveur de la préparation aux situations d'urgence via le Cadre commun pour la préparation aux catastrophes¹³.

Architecture au niveau organisationnel

9. Le Plan stratégique pour 2017-2021 souligne aussi combien il est important que le PAM soit prêt à répondre aux besoins d'urgence dans toutes les situations où la sécurité alimentaire et la nutrition sont menacées. Faire face aux situations d'urgence, sauver des vies et préserver les moyens d'existence, entreprise primordiale pour aider les pays à réaliser les ODD, restent l'axe principal des opérations du PAM.
10. Conformément à la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020) et à la déclaration de politique générale sur l'égalité des sexes dans l'action humanitaire (2008) du Comité permanent interorganisations, la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans l'élaboration et la mise en œuvre des activités de préparation aux situations d'urgence et aux interventions immédiates permet au PAM de déterminer les formes de vulnérabilité, les capacités, la résilience et les besoins différents des femmes, des hommes, des filles et des garçons, y compris les personnes handicapées. La présente politique offre la possibilité de renforcer l'engagement pris par le PAM de promouvoir l'égalité des sexes.
11. L'évaluation stratégique du Programme de renforcement des capacités de préparation et d'intervention du PAM en cas de crise (PREP)¹⁴, menée en 2015, a formulé plusieurs recommandations concernant le renforcement de la préparation dans tous les domaines fonctionnels pertinents du PAM¹⁵. La présente politique s'appuie sur l'évaluation de ce programme et sur ses recommandations et a pour but, selon les termes de l'évaluation, d'"adopter un programme intégré pour le renforcement des activités de préparation et d'intervention, tenant dûment compte de tous les niveaux d'urgence, y compris ceux associés aux crises complexes et prolongées".
12. Le PAM a assis son travail de préparation sur des bases solides au moyen d'initiatives internes telles que le PREP, qui a débouché sur l'élaboration du Guide pour la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de catastrophe¹⁶, et sur la mise en place des mesures qu'il préconise. Ce guide est un outil indispensable au renforcement de la conception des activités de préparation du PAM. Il permet de s'assurer que des mesures sont prises pour instaurer un niveau standard de préparation face à des risques multiples, que les risques sont évalués et surveillés en permanence et, pour ceux mis en évidence dans le cadre du suivi, que des mesures supplémentaires adaptées sont prises en vue d'améliorer la capacité d'intervention.

Champ d'application de la politique

13. La présente politique énonce les dispositions à prendre en vue d'anticiper les événements et de s'y préparer, d'instaurer les mesures de prévention avant que ces événements ne surviennent, et

¹² Aux fins de la présente politique, les termes "préparation" et "préparation aux situations d'urgence" sont indifféremment utilisés et se rapportent au fait d'anticiper, de se préparer et de prendre des mesures préventives avant un événement, et de planifier les interventions d'urgence rapide en cas de crise.

¹³ Comité permanent interorganisations. 2013. Cadre commun pour la préparation aux catastrophes. https://interagencystandingcommittee.org/system/files/common_framework_for_preparedness.pdf.

¹⁴ Le PREP a été réalisé de 2011 à 2014 pour améliorer les capacités d'intervention du PAM face à des crises de grande ampleur et a ensuite été intégré dans les activités du PAM.

¹⁵ PAM. 2015. *WFP's Preparedness and Response Enhancement Programme: a Strategic Evaluation (2011–2014)* (préparé par le Global Public Policy Institute, Berlin).

¹⁶ Programme du PAM pour le renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise (WFP/EB.A/2012/5-H).

de planifier les interventions d'urgence rapides. Elle s'applique à tous les types de situations d'urgence – catastrophes naturelles, situations d'urgence d'origine humaine, crises économiques, épidémies ou autres situations ayant des répercussions négatives sur la sécurité alimentaire et la nutrition –, mais elle ne donne aucune estimation quant au nombre de situations d'urgence auxquelles le PAM pourrait avoir à répondre simultanément et ne prescrit pas non plus telle ou telle forme d'intervention. L'objectif est de disposer des procédures, des systèmes et des outils qui permettront à l'organisation d'être bien préparée et suffisamment adaptable pour s'accommoder à un contexte mondial en pleine évolution.

Prochaines étapes

14. La présente politique trace le cadre dans lequel s'exprime une perception commune et cohérente des investissements du PAM dans la préparation aux situations d'urgence, compte tenu des risques auxquels l'organisation doit faire face dans le monde entier. Les plans stratégiques de pays (PSP) sont les outils de programmation qui permettent d'inscrire les activités de préparation dans un contexte stratégique plus large en les intégrant dans la planification à plus long terme.
15. Le financement des activités de préparation est un problème persistant tant pour l'organisation que pour les gouvernements. La planification sur plusieurs années des activités de préparation prévue dans les PSP offre la possibilité de réviser le modèle interne de financement, dans la mesure où une réorientation des investissements dans le domaine de la préparation exigera des financements à plus long terme. Les investissements ponctuels, s'ils sont indispensables pour mobiliser les forces avant l'intervention, ne produiront pas les résultats à plus long terme attendus par l'organisation ou les autorités nationales.
16. Le Guide pour la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de catastrophe constitue pour tous les bureaux de pays et tous les bureaux régionaux un ouvrage de référence qui les aide à définir les risques et à évaluer les investissements nécessaires pour renforcer l'état de préparation du PAM et de ses partenaires au niveau national et régional. Les outils mis en place par le PAM dans le domaine de la préparation aux situations d'urgence proposent diverses formules parmi lesquelles chaque bureau peut choisir pour ses investissements. Le travail de préparation avec les gouvernements varie en fonction de l'état des lieux qu'ils auront réalisé ensemble en se fondant sur l'indice des capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, et en fonction duquel il sera décidé des mesures de renforcement des capacités à mettre en place; néanmoins, ces mesures s'inscriront nécessairement dans une vision à plus long terme qui variera selon le degré de mobilisation du gouvernement et de prise en charge des programmes et nécessitera un modèle de financement durable.
17. S'appuyant sur les résultats d'un certain nombre d'évaluations et sur l'étude sur la rentabilité des investissements¹⁷, la présente politique renforce les aspects qui fonctionnent bien et introduit des améliorations pour l'avenir. L'étude sur la rentabilité des investissements a mis en évidence, dans les interventions spécifiques de préparation mises en place dans des contextes humanitaires à haut risque, les éléments qui font gagner le plus de temps et d'argent, à savoir: les investissements dans le personnel, la formation des agents du gouvernement et des partenaires, le prépositionnement de marchandises, les accords à long terme et les accords préalables passés avec les fournisseurs et les prestataires de services, pour n'en citer que quelques-uns. Le PAM

Méthode de la rentabilité des investissements

La méthode mixte de la rentabilité des investissements offre une panoplie d'outils capables de mettre en évidence les retours sur investissements dans le domaine de la préparation aux situations d'urgence. Elle permet de mieux comprendre, à l'avance, l'impact et la valeur de l'investissement.

¹⁷ Une étude sur la rentabilité des investissements, publiée en 2017, a été réalisée en mars 2016 par PricewaterhouseCoopers, sur commande du Ministère britannique du développement international; y ont participé le PAM, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

continuera d'investir en priorité dans les activités de préparation en s'appuyant sur les évaluations des risques et sur des données probantes solides.

a) Mettre les outils existants à profit pour renforcer la préparation aux situations d'urgence

Le PAM a la capacité et les qualités nécessaires pour faire face aux situations d'urgence. Devant l'augmentation du nombre de crises et la complexité grandissante des contextes dans lesquels elles se déroulent, il est primordial que le PAM sache déterminer et gérer les risques susceptibles de peser sur sa capacité d'intervention. L'analyse des risques permet ensuite de déterminer les processus, les systèmes et les outils dont l'organisation a besoin pour se préparer et éventuellement la manière de les adapter. Cette politique donne un aperçu des processus, systèmes et outils existants et signale les aspects à améliorer.

Capacité d'intervention immédiate et bien-être du personnel

18. D'après les résultats de l'étude sur la rentabilité des investissements, les investissements dans les capacités humaines, y compris les compétences et la formation, sont très rentables, notamment parce qu'ils sont peu onéreux et parce que les capacités sont un bien durable qui ne nécessite pas des investissements répétés. Ainsi, grâce aux simulations de situations d'urgence qu'il organise et à ses activités de formation, le PAM contribue à la préparation des gouvernements et teste la faisabilité et la viabilité de la mise en œuvre des plans de secours interorganisations et gouvernementaux, ainsi que la capacité d'intervention immédiate des acteurs humanitaires et des modules d'action groupée.
19. En outre, le PAM a recours à la formation fonctionnelle et d'appui pour les interventions d'urgence (FASTER) pour préparer les agents nationaux et internationaux qui sont susceptibles d'être dépêchés sur le terrain comme premiers intervenants pour assurer l'appui opérationnel et le déploiement immédiat des capacités. Associée aux accords avec des partenaires de réserve que gère l'Équipe renforcée d'intervention logistique d'urgence, cette formation est fondamentale pour déployer le personnel adéquat au bon moment et pour la durée nécessaire à l'opération. Compte tenu des enseignements tirés des évaluations et de l'étude sur la rentabilité des investissements, le PAM intensifiera ses formations de type FASTER dans les régions et les pays très exposés aux situations d'urgence pour que le personnel sur le terrain soit en mesure de gérer les besoins liés à la sécurité alimentaire provoqués par des crises.
20. Pour continuer à répondre à un nombre toujours croissant de situations d'urgence, le PAM doit pouvoir disposer du personnel adéquat, doté des compétences adaptées et disponible au bon moment. Pour y parvenir, il devra modifier sensiblement sa manière de gérer les déploiements de personnel et adopter une approche intégrée en matière de gestion des ressources humaines. À cet effet, le PAM créera une plateforme afin de faciliter la validation et l'évaluation de membres du personnel travaillant dans plusieurs secteurs fonctionnels afin de pouvoir déployer des agents qualifiés en cas de besoin et de continuer de développer les compétences. Ce faisant, il renforcera aussi ses capacités d'intervention d'urgence. Les mesures envisagées sont les suivantes: créer des postes destinés à fournir un appui stratégique et opérationnel en situation d'urgence, former un plus grand nombre d'agents aux situations d'urgence, renforcer la capacité de déployer rapidement davantage de personnel d'encadrement, et améliorer les fichiers d'agents mobilisables en cas d'urgence ainsi que les listes des partenaires de réserve.
21. La prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la formation FASTER permet de déployer en situation d'urgence des agents compétents en la matière, ce qui facilite la mise en œuvre de l'approche destinée à faire évoluer les relations entre les sexes dans les activités du PAM relatives à l'assistance alimentaire, la sécurité alimentaire et la nutrition. En outre, en appliquant le principe qui consiste à "ne pas nuire", le personnel garantit que les programmes et les interventions du PAM permettent de ne pas créer, aggraver ou contribuer à perpétuer les inégalités entre les sexes ou les discriminations fondées sur le sexe, l'âge, le genre, l'orientation sexuelle, la religion ou le handicap ou qu'ils ne risquent pas d'avoir sur l'environnement un impact qui porte atteinte aux communautés bénéficiaires.

22. Le PAM devra accorder une attention particulière au modèle opérationnel des transferts de type monétaire s'il veut intensifier et généraliser leur utilisation dans ses opérations. Le Guide pour la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de catastrophe, tout comme la formation FASTER, prévoit, dans sa version actualisée, un renforcement des activités de préparation à la mise en œuvre des transferts de type monétaire.

Investir dans le personnel

Depuis 2012, le bureau du PAM au Niger a accru de 43 pour cent ses opérations de transfert de type monétaire en investissant dans la formation de son personnel, de ses partenaires et du Gouvernement pour que ceux-ci soient mieux à même d'utiliser ce type de transfert. Cela a permis au bureau de pays et au Gouvernement d'avoir recours à la modalité d'intervention la plus appropriée et la plus efficiente dans les situations d'urgence auxquelles ils ont été confrontés.

Division chargée du bien-être du personnel a établi des modes opératoires normalisés pour le déploiement d'urgence qui permettent à chaque agent de bénéficier, avant son départ sur le terrain et à son retour, d'un entretien psychosocial avec un conseiller du personnel. Il est également primordial d'assurer la sécurité du personnel et de lui offrir des conditions de vie et de travail acceptables pour maximiser l'avantage opérationnel du PAM en veillant au bien-être et à la santé du personnel dans les situations d'urgence.

23. Pour compléter ces mesures, le PAM investira dans le bien-être, la sûreté et la sécurité de son personnel en tenant compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes – notamment dans des environnements opérationnels instables et difficiles – afin d'anticiper les besoins et d'apporter aux intervenants un soutien approprié. Ainsi, la

Systèmes d'alerte rapide

24. En encourageant l'analyse par diverses unités fonctionnelles des risques liés à des conflits naissants, aux catastrophes naturelles ou à la conjoncture économique, les systèmes d'alerte rapide aident à décider s'il convient de modifier sensiblement les opérations en cours ou de lancer de nouvelles interventions humanitaires. Le groupe d'analystes du Comité permanent interorganisations chargé de l'alerte rapide, de l'action rapide et de la capacité d'intervention immédiate continuera de faciliter la mise au point d'une interprétation commune des risques potentiels nécessitant l'apport d'une assistance humanitaire globale. Les risques mis en évidence sont portés à l'attention du Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence pour qu'ils proposent des mesures de préparation immédiate. Pour améliorer l'alerte rapide, le PAM a également mis en place un système d'alerte interne qui regroupe plusieurs domaines fonctionnels – sécurité alimentaire, problématique hommes-femmes et sécurité – à tous les niveaux de l'organisation afin d'évaluer la modification des risques contextuels; c'est sur ce système que le PAM se fonde pour établir sa contribution au rapport du Comité permanent interorganisations, et continuer ainsi à collaborer aux systèmes mondiaux.
25. S'agissant des risques naturels, des méthodes novatrices telles que le financement fondé sur les prévisions¹⁸ peuvent permettre aux gouvernements et aux communautés d'être mieux à même d'utiliser les prévisions de risques naturels pour s'en prémunir en activant à plus grande échelle leurs mesures de préparation. Pour cela, il faut créer des liens entre, d'une part, les organismes scientifiques et autres instituts nationaux et, d'autre part, les gouvernements et les acteurs humanitaires, afin d'améliorer l'analyse des risques climatiques et de mieux comprendre leurs répercussions éventuelles; améliorer les systèmes d'alerte rapide en cas de risque naturel et les relier à l'activation de mesures de préparation spécifiques avant que des chocs ne surviennent; et enfin veiller à financer rapidement ces mesures spécifiques en mobilisant des sources de financement nationales et provinciales prévues pour garantir la préparation aux risques saisonniers.

¹⁸ Le financement fondé sur les prévisions a été expérimenté conjointement avec le Ministère des affaires étrangères allemand et les gouvernements de cinq pays à haut risque, à savoir le Bangladesh, Haïti, le Népal, les Philippines et la République dominicaine.

Conception des programmes

26. Les bureaux de pays utilisent l'approche à trois volets pour améliorer l'analyse et la conception des opérations en vue d'adapter les mesures de préparation aux programmes en cours. Le premier volet est un processus analytique et consultatif reposant sur une analyse intégrée du contexte qui permet de situer géographiquement les stratégies de préparation et de les harmoniser avec les stratégies en matière d'alerte rapide, de filets de sécurité et de réduction des risques de catastrophe au niveau national, en prévoyant les lieux où les chocs naturels sont le plus susceptibles de se produire. Le deuxième volet de l'approche a trait à la programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence, qui

L'approche à trois volets au Zimbabwe

Le PAM a mis en place l'approche à trois volets avec le Gouvernement et ses partenaires en vue d'intégrer les mesures de préparation dans le renforcement de la résilience. Les partenaires ont recensé les régions exposées régulièrement à l'insécurité alimentaire et à des chocs naturels et ont consulté les communautés pour définir des programmes multisectoriels pour les années normales et pour les années où des chocs surviennent, ainsi que la manière de les harmoniser et de les enchaîner, en tenant compte du caractère saisonnier des moyens d'existence et de la parité hommes-femmes. Ce faisant, ils ont facilité la planification des mesures de préparation et des capacités d'intervention immédiate, et placé les populations touchées au centre de leurs propres processus de planification.

prévoit des consultations au niveau infranational pour définir les relations qui existent entre les chocs et les différentes catégories de moyens d'existence, en identifiant les groupes vulnérables et les types de vulnérabilité. Le troisième volet concerne la planification participative à assise communautaire, selon laquelle les populations sinistrées sont les premières à contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de leurs propres plans de préparation, de réduction des risques et de renforcement de la résilience, en fonction des priorités qu'elles ont fixées. Le PAM continuera d'appliquer l'approche à trois volets dans différents contextes, en consultation avec les gouvernements et les partenaires nationaux, pour prévoir et guider les activités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise. Comme tous les autres modèles de programmation du PAM, l'approche à trois volets prend en compte la problématique hommes-femmes, dont les participants définissent les principaux aspects, tels que le rôle des femmes dans la chaîne de valeur et la manière dont il est affecté par la saisonnalité, et évaluent les possibilités de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Processus et systèmes internes

27. Le PAM a mis au point en interne des processus et des systèmes pour améliorer la capacité d'intervention rapide de l'organisation. À l'avenir, ils seront renforcés et deviendront des éléments essentiels des activités de préparation. Des spécialistes des technologies de l'information sont prêts à être déployés dans les 24 heures grâce à l'Équipe d'intervention rapide dans le domaine des technologies de l'information et des télécommunications et aux accords conclus avec les partenaires de réserve. Les services fournis par le module des télécommunications d'urgence et ses partenaires aident les gouvernements à se préparer à protéger leur infrastructure de communication, à rétablir les services en cas de destruction ou de détérioration et à mener ensemble des interventions d'urgence.

Le module des télécommunications d'urgence, avec le Bureau national fidjien de gestion des catastrophes, a évalué l'infrastructure de télécommunications d'urgence de Viti Levu, la plus grande île des Fidji. Afin de remédier aux insuffisances, ils se sont associés à des fournisseurs locaux avec lesquels ils ont rétabli le réseau de radio à haute fréquence d'urgence après le passage du cyclone Winston, modernisé le centre des communications au siège du Bureau national de gestion des catastrophes et organisé des formations techniques avec des simulations pratiques, en collaboration avec les forces armées fidjiennes.

28. Le Service d'ingénierie du PAM a pour objectif de veiller à ce que les équipements nécessaires aux interventions d'urgence soient bien en place. Il ressort de l'étude sur la rentabilité des investissements que les travaux d'infrastructure, par exemple la réfection des routes et la réparation ou la construction de pistes d'atterrissage, sont moins rapidement rentables en raison de leur coût élevé au départ, mais que, au bout du compte, ce sont souvent eux qui génèrent les économies les plus importantes, y compris s'agissant des émissions de carbone.
29. La stratégie d'approvisionnement à l'appui des activités de préparation bénéficiera d'un modèle opératoire capable de s'adapter aux évolutions et mutations de l'environnement opérationnel du PAM. Parmi ces évolutions, on peut citer: des opérations menées sur des marchés plus développés; un recours accru aux outils internes et à des dispositifs plus larges de préfinancement; un usage plus répandu de l'assistance de type monétaire; et la collaboration avec les gouvernements et d'autres partenaires dans le domaine des activités de préparation. Le prépositionnement d'aliments nutritifs, de moyens logistiques et de matériel de communication d'urgence permet systématiquement de faire des économies, de gagner du temps et de réduire les émissions de carbone. Par exemple, les stocks institutionnels d'urgence constitués sur les plateformes du réseau d'Entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies dans six pays¹⁹ permettent la fourniture rapide d'articles non alimentaires et de services.
30. Le Mécanisme de gestion globale des vivres constitue un outil de préparation institutionnel efficace. Il associe mécanismes de préfinancement, achats et logistique pour permettre d'acheter des vivres avant la confirmation des contributions, ce qui a pour effet de réduire les délais d'approvisionnement et, partant, d'accélérer les livraisons de vivres ainsi que de faciliter l'achat des denrées aux meilleures conditions commerciales. Le prépositionnement améliore encore l'efficacité de ce mécanisme, ce qui permet au PAM et à ses partenaires de servir les bénéficiaires aussi rapidement que possible et avec le meilleur rapport coût-efficacité. Ce prépositionnement prend trois formes: les stocks physiques, les "stocks virtuels" ou contrats, et des liquidités disponibles pour l'achat de biens et de services.
31. Les mécanismes de préfinancement constituent pour le PAM des outils essentiels qui peuvent lui servir à mobiliser des contributions et à raccourcir les délais d'intervention. Associé aux prêts internes en faveur des projets ou au Compte d'intervention immédiate, le Mécanisme de gestion globale des vivres²⁰ permet au PAM de réduire les délais de livraison dans une proportion allant jusqu'à 62 pour cent²¹. Avec le Compte d'intervention immédiate, les bureaux de pays du PAM peuvent avoir rapidement accès à des fonds pour se préparer à des crises soudaines et intervenir rapidement.
32. Les systèmes institutionnels du PAM tels que le Système d'appui à la gestion logistique (LESS), l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace (COMET) et le Système de gestion des opérations en espèces (SCOPE) sont cruciaux dans la préparation aux situations d'urgence. Le PAM les utilise pour soutenir et gérer les filières d'approvisionnement en produits alimentaires et suivre l'impact de l'assistance du PAM. Grâce aux données dont il dispose pratiquement en temps réel pour la prise de décisions et le ciblage par l'intermédiaire des systèmes LESS et COMET, le PAM est en mesure d'adapter des opérations en cours.

Au Népal, la zone de regroupement du matériel humanitaire a démontré l'efficacité des investissements dans l'infrastructure puisqu'elle a permis à l'opération consécutive au tremblement de terre de 2015 de commencer immédiatement grâce aux articles non alimentaires qui avaient été prépositionnés et au personnel formé qui était disponible pour aider la communauté d'aide humanitaire.

¹⁹ Émirats arabes unis, Espagne, Ghana, Italie, Malaisie et Panama.

²⁰ Le Mécanisme d'achat anticipé, récemment renforcé et rebaptisé "Mécanisme de gestion globale des vivres", est désormais séparé du Mécanisme de financement anticipé. Dans le cadre du Mécanisme de gestion globale des vivres, le PAM achète les vivres pour un secteur de planification entier, afin de mieux atténuer les risques. PAM. 2015. *Key Principles of Global Commodity Management Facility*. OED2015/013.

²¹ Voir le Rapport annuel sur les résultats de 2016 (WFP/EB.A/2017/4), par. 261.

L'intervention d'urgence menée après le tremblement de terre de 2016 en Équateur a montré que les mesures de préparation prises grâce aux accords conclus à l'avance avec le Gouvernement et plusieurs chaînes de supermarchés avaient permis au PAM de compléter l'intervention des pouvoirs publics au cours des premières 24 heures en fournissant une assistance alimentaire aux populations sinistrées au moyen de transferts de type monétaire.

33. De même, le PAM établit actuellement toute une gamme d'accords à long terme avec des banques, des opérateurs de téléphonie mobile et des sociétés d'envoi de fonds pour que les solutions de paiement offertes aux bénéficiaires soient plus rapides et moins onéreuses. Le PAM pourra ainsi raccourcir le délai de démarrage des opérations, obtenir des taux favorables pour les transferts d'argent, et atténuer les risques dès lors que des solutions auront été

approuvées et qu'il aura été confirmé que des entreprises prennent en charge l'assurance des risques.

34. SCOPE informe le PAM de l'identité des bénéficiaires et des prestations auxquelles ils ont droit, transmet les instructions aux banques et aux prestataires de services, et recueille les commentaires sur l'assistance donnée aux familles ciblées. Tous les systèmes peuvent être mis en place avant qu'une situation d'urgence ne survienne, afin de permettre une intervention rapide.
35. L'appui intégré aux services communs facilite la fourniture et la gestion des actifs et de l'équipement dans les situations d'urgence soudaines. En mettant au point des mécanismes de suivi adaptés au terrain, tels que le nouveau module de gestion centralisée des équipements, le PAM est en mesure d'intervenir plus efficacement, et de mieux suivre et surveiller ses actifs, même dans des environnements chaotiques.

b) Aider les gouvernements et les communautés et leur donner les moyens de renforcer leurs capacités pour se préparer aux situations d'urgence

Gouvernements et institutions locales

36. Le renforcement des capacités de préparation, qui est destiné à améliorer l'efficacité des interventions d'urgence, est une entreprise de longue haleine qui doit être prise en charge, pilotée et financée par les pouvoirs publics. Dans le cadre de sa stratégie de préparation aux situations d'urgence, le PAM investit dans la formation et des exercices de simulation pour améliorer la coordination et les capacités opérationnelles des gouvernements. Il peut ainsi assurer une participation équitable des femmes et des hommes, des personnes handicapées, des organisations de jeunes et d'autres groupes. Les cours de formation en logistique des situations d'urgence, les exercices de simulation et les stages de formation des formateurs permettent de renforcer les capacités dont ont besoin les homologues gouvernementaux, les partenaires et le personnel du PAM pour gérer des chaînes d'approvisionnement dans les opérations d'urgence. Avec ces investissements, le PAM a pour objectif de passer des interventions d'urgence à des activités de soutien permettant d'aider les gouvernements à remédier aux problèmes qui se posent au niveau de la chaîne d'approvisionnement et à renforcer les marchés locaux, les systèmes alimentaires et les programmes d'assistance alimentaire. Pour les pouvoirs publics, disposer d'un modèle de financement pluriannuel fiable est un facteur important de réussite, au même titre que la prise en charge des programmes et leur pérennisation.

37. Avec l'évolution de nombreux pays à faible revenu qui passent dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ou de la tranche supérieure, le PAM réorientera son action vers le renforcement des capacités des institutions et des acteurs publics en vue d'améliorer les systèmes nationaux d'alerte rapide, l'analyse et la diffusion des données pour une meilleure prise de décisions et la mise en œuvre de mesures rapides, et d'accroître la coordination, la gestion de l'information ainsi que l'efficacité des interventions face aux situations d'urgence alimentaire et nutritionnelle. Suivant l'environnement opérationnel, les modalités de collaboration entre le PAM et ses partenaires nationaux vont de la prestation de services à l'augmentation des capacités et à des services consultatifs dans les domaines des opérations et des politiques.
38. Le PAM est convaincu de l'importance du rôle que jouent les mécanismes nationaux de protection sociale et de la nécessité de prendre en compte la problématique hommes-femmes, l'âge, le handicap et les aspects culturels lorsqu'il s'agit de faire face aux chocs et de répondre à des besoins humanitaires qui perdurent. Dans le cadre de la collaboration engagée avec les gouvernements et ses partenaires afin que ces systèmes soient plus aptes à réagir aux chocs, le PAM propose une assistance technique et des activités de renforcement des capacités pour la conception et l'exécution de programmes complets et intégrés. Cela suppose notamment de prendre des mesures de préparation à long terme et de renforcer les systèmes dans les domaines de l'alerte rapide, de l'analyse des risques contextuels, du financement fondé sur les prévisions et de l'exécution des programmes.

Renforcement des capacités en collaboration avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. En collaboration avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), le PAM a investi en 2017 dans des activités de renforcement des capacités destinées aux acteurs locaux intervenant en temps de crise, au Burundi, au Pakistan, en République dominicaine et au Soudan. Les quatre projets pilotes permettront au PAM et à la FICR de mieux comprendre comment ils peuvent collaborer pour constituer des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui soient solides et durables.

Communautés

39. Les activités de préparation sont centrées sur la population, et c'est elle qui devrait piloter la conception des programmes. Une approche plus "locale" faisant appel aux responsabilités et aux capacités des entités de la société civile et des communautés concernées sera plus efficace pour faire face aux risques de crise et les atténuer. En cas de crise, les intervenants les plus proches sont en mesure d'intervenir plus rapidement, disposent d'un meilleur accès, comprennent mieux le contexte local et peuvent collaborer avec les populations sinistrées plus efficacement pour définir les besoins et les interventions les plus adaptées. Lorsqu'il travaillera avec les communautés, le PAM adaptera son action aux priorités de celles-ci et collaborera avec elles pour renforcer les interventions axées sur la sécurité alimentaire. L'approche à trois volets place les communautés au cœur des activités de planification.

c) Renforcer et élargir les partenariats

40. Des partenariats solides sont indispensables pour concevoir des mesures de préparation complémentaires. Le processus des PSP amène à nouer des partenariats multipartites sur le long terme et à établir des mesures de préparation bénéfiques à toutes les parties. En instaurant au plus tôt des liens de collaboration, un échange fructueux d'informations, d'idées et de points de vue peut s'engager qui conduira à une meilleure compréhension des capacités d'intervention et créera des possibilités de programmes complémentaires.
41. Les rôles que joue le PAM dans l'approche sectorielle de l'aide humanitaire favorisent également la progression des mesures de préparation, notamment avec la participation d'acteurs extérieurs. S'inspirant des leçons tirées du module de la sécurité alimentaire au Bangladesh, qui était axé presque exclusivement sur la préparation et a favorisé un sentiment d'appropriation et d'adhésion

parmi les membres du module²², le PAM continuera de soutenir et de promouvoir la planification des interventions d'urgence, les évaluations conjointes et la transposition commune des activités à plus grande échelle. L'une des priorités de la stratégie du module de la logistique pour 2016-2018 porte justement sur la préparation et inclut la formation. L'implication active de partenariats multipartites garantit que le PAM est à même de mobiliser et de partager des connaissances, des compétences, des technologies et des ressources financières, conformément à l'ODD 17.

42. Le PAM développe sa collaboration avec le secteur privé; à cet effet, il a recours à diverses modalités allant d'accords à long terme avec des transporteurs, des fournisseurs et des opérateurs de réseau de téléphonie mobile à des accords avec des filières alimentaires de détail et des banques pour faciliter les transferts de type monétaire. En tant que membre de l'Alliance mondiale pour la gestion des crises en milieu urbain, le PAM continuera de travailler à la prévention, à la préparation et à l'efficacité des interventions dans ce domaine. Il poursuivra également sa collaboration avec des centres d'innovation et des entités régionales afin de rester à l'avant-garde des nouveautés et des idées susceptibles d'améliorer les activités de préparation et les interventions.

Le PAM et les centres régionaux - Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)

Le PAM a travaillé avec l'ASEAN et le Centre asiatique pour l'action humanitaire en vue de renforcer la formation dans le domaine de la logistique d'urgence et de délivrer un agrément aux logisticiens d'urgence ainsi formés pour qu'ils puissent être déployés dans le cadre des interventions groupées menées par l'ASEAN dans la région.

Responsabilités

43. Les personnes touchées étant les premiers intervenants dans des situations d'urgence, elles doivent être au cœur des mesures de préparation. Au final, c'est aux pays qu'incombe la responsabilité d'encourager les mesures de préparation locales, d'évaluer les risques et d'être prêts à intervenir en cas d'urgence. Le PAM, pour sa part, a la charge d'aider les pays, à leur demande, à se préparer aux situations d'urgence, et de participer aux interventions d'urgence lorsque la sécurité alimentaire et la nutrition sont menacées.
44. Conformément à la politique du PAM en matière de gestion des risques, l'organisation dans son ensemble est responsable des activités de préparation, et cette responsabilité se manifeste au niveau mondial et régional et à celui des pays. Pour le PAM, la préparation commence au niveau des pays, avec les analyses des risques et de la vulnérabilité sur lesquelles les bureaux s'appuient pour établir les mesures de préparation et de renforcement des capacités, en partenariat avec les pouvoirs publics nationaux et locaux, la société civile, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales. Les bureaux régionaux procèdent aux analyses des risques et de la vulnérabilité en adoptant un point de vue régional, et apportent aux bureaux de pays un soutien dans les domaines de l'alerte rapide, de la préparation et de la planification des opérations. Au niveau mondial, c'est le Siège qui veille à la préparation de l'organisation dans son ensemble, en élaborant des politiques et des outils.

Mesurer les résultats

45. Le suivi de la mise en œuvre de la présente politique sera réalisé selon les modalités prévues par les systèmes, outils et processus institutionnels de gestion de la performance, notamment les PSP et les rapports sur les portefeuilles de pays, le plan de gestion, le Rapport annuel sur les résultats et d'autres rapports. Les résultats du suivi permettront de guider les décisions concernant l'appui aux bureaux de pays, la conception des politiques et des outils et l'affectation des ressources.

²² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et PAM. 2014. Évaluation conjointe du dispositif de coordination du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire dans le cadre des interventions humanitaires: une évaluation stratégique, août 2014, p. vii. Disponible à l'adresse suivante: http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/reports/wfp268621.pdf?_ga=2.202217425.1774817854.1506323582-298904814.1505738065.

46. Étant donné que la politique prévoit tout un éventail de mesures à mettre en œuvre par les bureaux de pays, les bureaux régionaux et le Siège, différentes méthodes devront être utilisées pour mesurer les résultats. À partir de l'analyse des risques et des mesures de préparation qui en découlent, les bureaux de pays établiront les indicateurs de produit et d'effet direct nécessaires pour rendre compte du degré de réalisation des objectifs du programme.
47. Le suivi de l'état d'avancement de la mise en œuvre du dispositif de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise dans chaque bureau de pays sera effectué grâce à un système de suivi en ligne²³ qui garantira la transparence entre les bureaux de pays, les bureaux régionaux et les services du Siège. Les données générées par le système de suivi constitueront un indicateur de l'état de préparation de l'organisation; parmi les autres indicateurs, on citera l'introduction de mesures de préparation dans les PSP et la mise en œuvre de mesures visant à améliorer la préparation de l'organisation.
48. S'agissant de la collaboration du PAM avec les gouvernements, l'indice des capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise peut aider à la fois à définir le niveau initial et à mesurer les résultats au fil du temps. Un indice spécifique est élaboré conjointement avec le gouvernement, qui fixe les normes nationales en matière de préparation et d'intervention en cas de crise. Les capacités comprises dans l'indice sont ensuite évaluées au niveau national et local, et les améliorations à apporter sont inventoriées et classées par ordre de priorité. L'indice peut contribuer à fournir des indicateurs sur la mise en œuvre des activités prioritaires et à mesurer les progrès réalisés chaque année.
49. La méthode de la rentabilité des investissements peut contribuer à la mise au point d'une base de données factuelles sur les mesures qui se sont avérées les plus efficaces et les plus efficaces. Dans certaines régions et certains pays, le PAM et ses partenaires auront recours à cette méthode pour trouver des exemples de portefeuilles d'investissement ayant abouti à une utilisation efficace des ressources et à la réalisation effective des objectifs humanitaires.

Stratégies, politiques et cadres renforçant la politique en matière de préparation

50. Dans les politiques du PAM en matière de réduction des risques de catastrophe, de changement climatique et de résilience, la préparation aux situations d'urgence s'inscrit dans une perspective plus vaste qui doit permettre à la fois de répondre aux besoins immédiats liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et de renforcer la capacité des personnes et des pays en proie à l'insécurité alimentaire de gérer les risques futurs et d'accroître leur résilience, en particulier face au changement climatique. La politique du PAM en matière de filets de sécurité souligne combien il est important de mettre en place des systèmes nationaux de filets de sécurité et de les déployer à plus grande échelle lorsque des chocs surviennent.
51. Les politiques du PAM relatives aux principes humanitaires, à la protection humanitaire et au rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition soulignent toutes que les activités du PAM dans les situations d'urgence doivent être guidées par les principes humanitaires d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance opérationnelle. Le PAM compte sur ses partenaires et les autres acteurs pour qu'ils respectent le caractère humanitaire de son travail.
52. Dans sa politique environnementale, le PAM reconnaît que l'existence d'écosystèmes naturels salubres et une utilisation durable des ressources sont des conditions indispensables à l'élimination de la faim, et il s'efforce d'intégrer la responsabilité des résultats environnementaux dans ses activités d'intervention d'urgence et ses travaux de développement à plus long terme.
53. La gestion des crises, les programmes visant la continuité des opérations, la sécurité et les contributions des technologies de l'information au redressement après une catastrophe et d'autres initiatives connexes sont actuellement alignés sur les approches suivies à l'échelle du système des Nations Unies concernant la gestion des crises et la résilience organisationnelle.

²³ Le système de suivi sera mis en service en janvier 2018 au plus tard.

54. Plusieurs politiques transversales alimentent l'approche du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence. La politique sur le renforcement des capacités prend acte des contributions apportées par le PAM aux capacités locales et nationales. La politique en matière de nutrition insiste sur la nécessité de satisfaire les besoins en nutriments avant, pendant et après les situations d'urgence, et de veiller à ce que la nutrition soit prise en considération dans les mesures de préparation aux situations d'urgence. La politique en matière de problématique hommes-femmes guide la conception des programmes et permet de prendre en considération l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans toutes les activités du PAM, afin de répondre aux besoins différents des femmes, des hommes, des filles et des garçons en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.
55. Une politique sur la préparation aux situations d'urgence constitue une étape supplémentaire vers une compréhension commune des activités de préparation au sein du PAM, et du rôle qu'elles jouent pour que l'organisation puisse s'adapter à un environnement mondial toujours plus complexe. Le PAM a les systèmes et les outils nécessaires pour investir davantage dans la préparation et a établi un plan de mise en service du dispositif de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de catastrophe qui diffusera l'approche globale du PAM en matière de préparation. Le modèle de financement des activités de préparation en vigueur devra être adapté pour tenir compte de la planification pluriannuelle actuellement introduite dans les PSP. La capacité du PAM à répondre à une multitude de situations d'urgence dépendra largement des investissements qu'il effectuera dans le domaine de la préparation.

ANNEXE I**Liste des politiques, circulaires, directives et autres documents relatifs à la préparation aux situations d'urgence**

Le Statut du PAM stipule que le PAM doit "favoriser la continuité entre secours d'urgence et développement en donnant la priorité aux activités de prévention des catastrophes, de préparation et d'atténuation de leurs conséquences".

Politique en matière de nutrition (WFP/EB.1/2017/4-C)

Politique environnementale (WFP/EB.1/2017/4-B/Rev.1*)

Politique en matière de changement climatique (WFP/EB.1/2017/4-A/Rev.1*)

Examen du cadre de financement (WFP/EB.2/2016/5-B/1/Rev.1)

Politique en matière de plans stratégiques de pays (WFP/EB.2/2016/4-C/1/Rev.1*)

Cadre de résultats institutionnels pour 2017–2021 (WFP/EB.2/2016/4-B/1/Rev.1*)

Plan stratégique du PAM pour 2017–2021 (WFP/EB.2/2016/4-A/1/Rev.2*)

Politique en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire (WFP/EB.A/2015/5-D)

Politique de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition (WFP/EB.A/2015/5-C)

Politique en matière de gestion globale des risques (WFP/EB.A/2015/5-B)

Politique en matière de problématique hommes-femmes (2015–2020) (WFP/EB.A/2015/5-A)

Stratégie du PAM en matière de personnel: Un cadre de gestion du personnel pour mettre en œuvre le Plan stratégique du PAM pour 2014–2017 (WFP/EB.2/2014/4-B)

Stratégie institutionnelle du PAM en matière de partenariat pour 2014-2017 (WFP/EB.A/2014/5-B)

Le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition (WFP/EB.2/2013/4-A/Rev.1)

Politique du PAM en matière de protection humanitaire (WFP/EB.1/2012/5-B/Rev.1)

Politique du PAM en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe (WFP/EB.2/2011/4-A)

Politique du PAM en matière de renforcement des capacités (WFP/EB.2/2009/4-B)

Politique du PAM en matière de réduction des risques de catastrophe (WFP/EB.1/2009/5-B)

Note sur l'accès aux populations à des fins humanitaires et conséquences pour le PAM (WFP/EB.1/2006/5-B/Rev.1)

Définition des situations d'urgence (WFP/EB.1/2005/4-A/Rev.1)

Principes humanitaires (WFP/EB.A/2004/5-C)

Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (WFP/EB.2/2015/4-B)

Rapport succinct de l'évaluation du Programme de renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise du PAM (2011–2014) (WFP/EB.A/2015/7-B)

Programme du PAM pour le renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise (WFP/EB.A/2012/5-H)

Gestion de la continuité des opérations du PAM (OED2016/012)

Gestion des crises au PAM (OED2016/011)

Gestion de la résilience organisationnelle (OED2016/010)

Protocoles d'activation des interventions d'urgence du PAM (OED2015/014)

Préparation axée sur l'action, état de préparation et intervention – Guide pour la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise (OM2014/003)

Rôle de chef de file du PAM au sein des modules d'action groupée du Comité permanent interorganisations (OED2013/016)

Rôle des directeurs de pays dans l'équipe de pays pour l'action humanitaire (OED2013/015)

Liste des sigles utilisés dans le présent document

ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
COMET	outil des bureaux de pays pour une gestion efficace
FASTER	formation fonctionnelle et d'appui pour les interventions d'urgence
FICR	Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
LESS	Système d'appui à la gestion logistique
ODD	objectif de développement durable
PREP	Programme de renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise
PSP	plan stratégique de pays
SCOPE	Système de gestion des opérations en espèces